R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

VILLE DE
HERICOURT
70 400

Héricourt, le 28 février 2020

FEDERATION FRANÇAIS DES MOTARDS EN COLERE
TERRITOIRE DE BELFORT & AIRE URBAINE
68 RUE DE VALDOIE
90000 BELFORT

A l'attention de M. Jean-Luc **HOLVECK**

N/Réf : JCP/EL/082207
Objet : Eradication des points noirs de l'Aire Urbaine
Affaire suivie par : Jean-Claude PELISSARD – Responsable voirie

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier le 24 février dernier, et pris en compte vos recommandations concernant la dangerosité des poteaux situés aux angles des rétrécissements de chaussée Grande Rue à Bussurel.

Personnellement, je soutiens votre action d'éradication des points noirs sur l'aire urbaine, afin d'améliorer la sécurité des usagers.

Je vous fais part de mes observations suivantes :

- Lors de la réfection de cette partie de chaussée, il a été décidé de poser ces 2 poteaux indicateur **« souples »** et non rigides afin d'assurer au mieux la sécurité des véhicules 2 roues motorisées.
- Ces 2 poteaux permettent également d'indiquer la présence d'un angle de rétrécissement de bordures de chaussée. Et, la vitesse a été réduite à 30 km/h.

A ma connaissance, aucun accident de la voie publique ne m'a été signalé, de même à mes services, sur cette portion de voirie depuis sa création, il y a 5 ans.

Ainsi, il n'est pas envisagé de supprimer ces poteaux.

Je vous prie de croire Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt
Président de la Communauté
de Communes du Pays d'Héricourt

MAIRIE D'HERICOURT (Haute-Saône)